



Le 20 Février 2014

IN **FO** S

Quoi de neuf chez les Adjoints ?

OUAH !

Le reclassement des Adjoints dans la nouvelle grille indiciaire à compter du 1^{er} Février 2014 est mis en paye par la Trésorerie Générale **sur la paye de Février (bonne nouvelle, aucun retard n'est à constater).**

**A
D
M
-
N
-
S
-
R
A
-
H
-
E
S**

